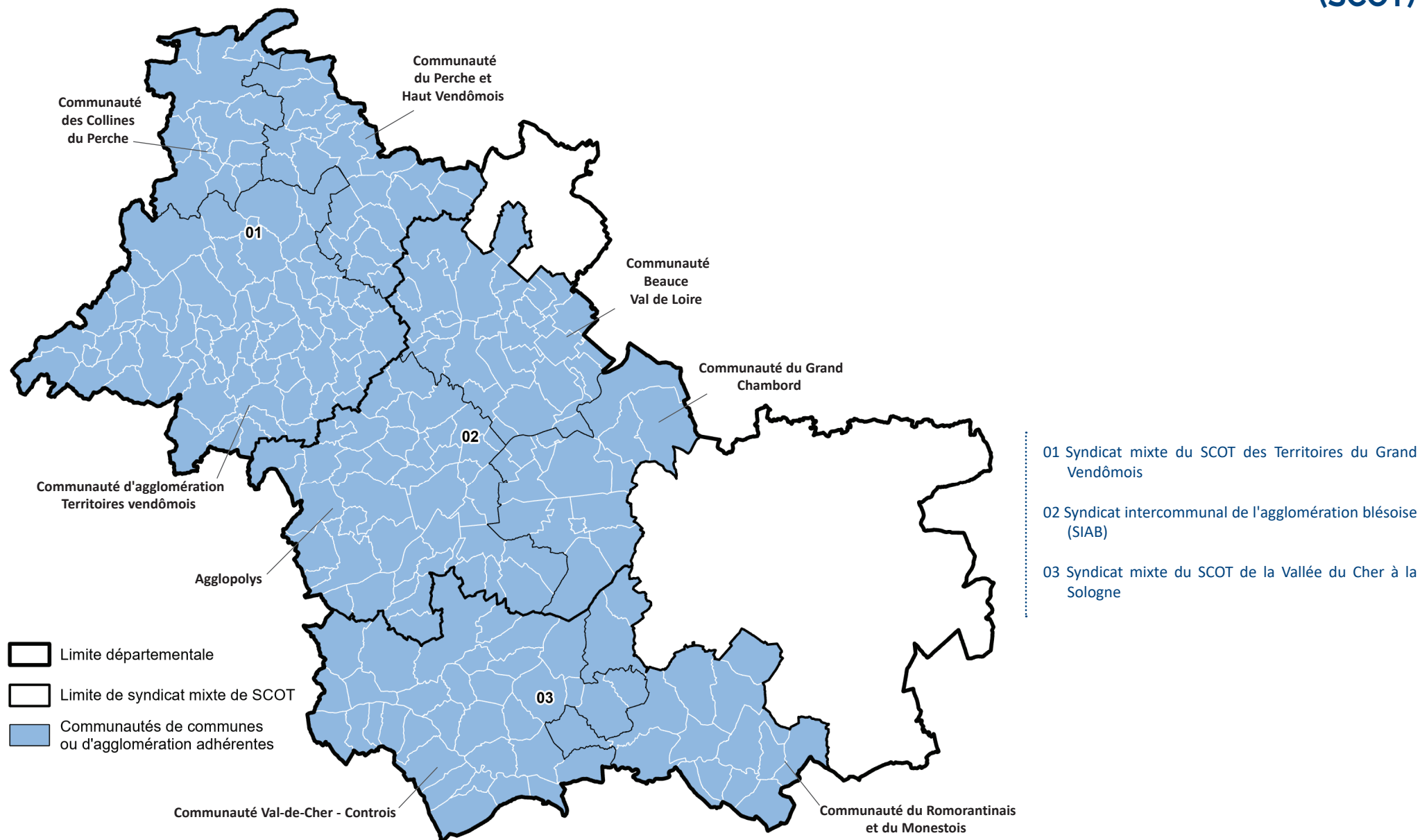


N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre d'EPCI adhérents	Nb de communes couvertes	Population en 2021	Compétences
01	Syndicat mixte du SCOT des Territoires du Grand Vendômois (siège à Vendôme)	2000	3	100	67 408	Élaboration, approbation, modification, révision, suivi et évaluation du SCOT (schéma de cohérence territoriale) * mise en place du schéma, * suivi de la réalisation des objectifs préconisés par le schéma, * gestion dans le temps.
02	Syndicat intercommunal de l'agglomération blésoise (SIAB) (siège à Blois)	1998	3	89	146 349	Élaboration et suivi du schéma de cohérence territoriale, gestion dans le temps du document et les révisions éventuelles. Coordination des politiques de l'habitat et mise en œuvre de toute mesure de nature à en favoriser la réussite.
03	Syndicat mixte du SCOT de la Vallée du Cher à la Sologne (siège à Le Controis-en-Sologne)	2023	2	49	80 633	Elaboration, approbation, modification, révision, suivi et évaluation du SCOT (schéma de cohérence territoriale).

D'après sources : Arrêtés préfectoraux au 01/01/2024, INSEE - RP 2021

Syndicats mixtes de Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)



D'après source : Arrêtés préfectoraux au 01/01/2024